# Fiche PIL9TER

# PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

# **LA LOI 1901 ET SES GRANDS PRINCIPES**



Date (s):

Durée: 1 jour, 7 heures

Tarif adhérents 1400 euros:

# Objectifs pédagogiques

Définir le contenu des statuts de l'association en référence à l'élaboration du projet associatif

Analyser les délégations de pouvoir en place en vue de l'élaboration du document unique de délégation.

#### **Programme**

# I La création d'une association et son évolution

- Les formalités administratives
  - \*Déclaration
  - \*Publication

## II Le contrat associatif

- · Les statuts
  - \*Les clauses
  - \*L'organisation et la répartition des pouvoirs Président Trésoriers Secrétaire Bureau Conseil d'administration Assemblée Générale
- Le règlement intérieur
  - \*Objectif
  - \*Elaboration et contenu
  - \*Valeur juridique

# III Les mandats et les délégations de pouvoirs

- Définition et différenciation
  - \*Mandat
  - \*Délégation de pouvoirs
  - \*Délégation de signature
- La formalisation
  - \*Document unique de délégation

Public : Bénévoles élus

Préreguis : Aucun

#### Modalités et délais d'accès à la formation :

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 4 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

# Méthodes pédagogiques mobilisées :

Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Apports théoriques réglementaires et recommandations CNIL. Illustrations pratiques adaptées au secteur médico-social. Documentation remise aux participants

Délivrance d'une attestation de fin de formation.

## Intervenant:

Intervenant de l'URIOPSS IDF

### Méthodes et modalités d'évaluation :

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas.

Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.





Contacts Formations 01 44 93 27 15 y.thomar@uriopss-idf.fr